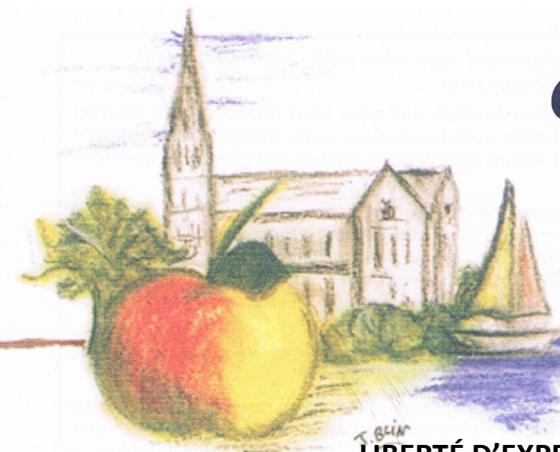


Pleudihen

Village



LIBERTÉ D'EXPRESSION...

Nous tenons à réagir et à exprimer notre vive désapprobation à la lecture de l'édito de Pleudihen Village du 04/09/2020 titré « 5 ans après Charlie ». Le procès en cours nous rappelle combien nous avons tous été choqués par cette atteinte gravissime à la liberté d'expression, qui est l'un des fondements de notre République.

Partant de cet événement et au nom de la liberté d'expression, cet édito nous semble défendre « Valeurs Actuelles » et réduire Madame la députée Danièle Obono à des propos tenus en 2012 en reprenant partiellement un article de Libération (Vous pouvez lire l'article au lien suivant :

https://www.liberation.fr/checknews/2020/09/01/daniele-obono-a-t-elle-refuse-de-dire-vive-la-france-et-affirme-son-amour-pour-merah-comme-le-dit-ze_1798279 et resituer les propos de Madame Obono.)

Cet édito, qui à nos yeux, à un caractère politique et clivant est sans rapport avec l'actualité municipale. Nous nous posons donc la question de la fonction et du rôle que doit jouer ce bulletin hebdomadaire.

Question que nous voulons soumettre au débat en conseil municipal.

Gilberte BELLANGER, Yannick VORIMORE, Chantal LAIZET,
conseillers municipaux. Liste Demain Pleudihen.

LIBERTÉ D'EXPRESSION CHÉRIE.

Chères Pleudihennaises, Chers Pleudihennais,

Nos collègues de la liste d'opposition ont souhaité faire part de leur désapprobation à la suite de mon édito « 5 ans après Charlie » (*disponible sur le site, Pleudihen Village 04/09/20*). Leur réaction, légitime, me confirme la difficulté d'aborder le sujet de la liberté d'expression Nous avons pu échanger courtoisement de vives voix sur le sujet, ce dont je les remercie, il en ressort que nous avons des différences d'interprétation. Leur interpellation m'invite à expliquer le pourquoi d'un tel sujet...

Le 02/09, Richard Malka, avocat de Charlie Hebdo, répond à Léa Salamé sur France Inter. Avocat spécialisé dans le droit de la presse, c'est un proche des victimes comme Zineb El Razhoui que je citais déjà. Je vous invite à écouter cette interview de 10mn (<https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-02-septembre-2020>). Il précise en premier lieu qu'avec le procès « ce qui est aussi en cause, ce sont des valeurs républicaines (...) et la transmission de ces valeurs ». Parmi elles, la liberté d'expression qu'il juge « menacée aujourd'hui, et pas moins qu'il y a 5 ans ». Il déclare que « Provisoirement, l'état d'esprit des terroristes a gagné. (...) il y a une peur, une régression massive de la liberté d'expression, une progression de la censure ». Une censure qu'il explique par la dérive du « il ne faut offenser personne ». A l'inverse, lui, affirme que « dans une vie démocratique, pour vivre ensemble, il faut accepter d'être heurté ». Il fait également référence à la « philosophie des minorités », à une « espèce d'idéologie victimaire » et cite « Mme Obono dont on a beaucoup parlé ces derniers temps ». Il appelle à une « défense intransigeante de la liberté d'expression ». Alors qu'un sondage révèle que les jeunes ne condamnent pas forcément les attentats de 2015, il conclut y voir « l'échec de la transmission des valeurs républicaines (...) ». Ces inquiétudes devraient tous nous interpeller.

Par ce texte, j'ai souhaité mettre en exergue la complexité de ce droit fondamental. En citant faits concrets et auteurs sourcés, je révèle l'ambiguïté d'une situation qui donne raison à Richard Malka : plus de « victimaire » et de censure c'est encore moins de liberté d'expression. Que l'on soit « Charlie », « Valeurs » ou « Obono »... peu m'importe, c'est un constat froid. Froid comme les victimes du fanatisme intolérant qui n'ont pas été seulement « froissés » par des images mais qui l'ont, elles, payé de leur vie. Quand au rôle de Pleudihen Village, il est inchangé depuis sa création en 1979 : informer et partager. En tant que Maire, je me sens pleinement dans mon rôle en défendant, sans préjugés, une liberté essentielle que nous nous devons de chérir et de transmettre avec conviction et courage.

Le maire, David BOIXIERE

25/09/2020 n°2060

www.pleudihen.fr



CEREMONIE COMMÉMORATIVE

Le 25 septembre a été instituée Journée Nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

La cérémonie aura lieu le

VENDREDI 25 SEPTEMBRE à 11h30.

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE 02.96.88.20.55

Lundi	14h-18h00
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30



Exposition photo
Gwenaëlle LEBRET
jusqu'au 28 septembre

bmpleudihen@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » :
02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le
Mardi, de 9h à 11h30 en mairie de
Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au chômage
reçoit en mairie de Pleudihen sur RDV
chaque 2ème mardi du mois. Inscription
au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 29/09**
Dans le bourg : **tous les mardis.**



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

**TRAVAUX RN176 (Pont Chateaubriand / Echangeur La Chesnaie) :
Réouverture du pont Chateaubriand retardée.**

Pour rappel, la Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO) a entrepris d'importants travaux de réfection de la RN176 entre l'échangeur de la Chesnaie et le Pont Chateaubriand. Le budget total est de 3,2 millions d'euros pour l'inspection périodique du pont et la réfection de cette portion de route nationale (reprise enrobé, réfection des joints et de l'ouvrage d'art de la Chesnaie, réfection peintures, changement de panneaux, élagage...). Ces travaux sont programmés en 3 phases du 7 septembre au 6 novembre 2020. Les deux premières phases impactent directement notre commune et ses riverains.

La DIRO nous informe qu'au regard des conditions météorologiques en cours et annoncées pour les jours à venir, la 1ère phase ne pourra pas se terminer le 25 septembre et nécessitera a minima le maintien de la fermeture de la zone jusqu'au milieu de semaine prochaine y compris ce week-end. En effet, les actions de fin de chantier (enrobés, marquage routier, joints de chaussées) sont sensibles aux conditions météo et ne peuvent être réalisées sous la pluie. Les entreprises seront mobilisées tout ce week-end pour minimiser cet allongement de durée.

Rappel de la programmation de ces 3 phases et de leurs impacts locaux :

- **La phase 1 du 7/09 au 28 ou 29/09 (au plus tard)** impose la fermeture totale de la RN176. Dans le sens Dinan-Dol : entre les échangeurs de la Grignardais et de la Chesnaie. Dans le sens Dol-Dinan : entre les échangeurs de la Chesnaie et de Plouer. Du fait de la fermeture du Pont Chateaubriand, la déviation renvoie vers le Barrage de la Rance, cependant on constate une recrudescence de circulation sur La Vicomté et Pleudihen (traversée via La Hisse).

- **La phase 2 du 29/09 ou 30/09 (selon date de fin de la phase 1) au 09/10** implique des travaux sous basculement de circulation. Dans le sens Dol vers Dinan, la circulation sera basculée sur la chaussée opposée pendant 2,5 km à partir de Miniac-Morvan (vitesse réduite à 80 km/h). Ce passage en un seul sens et la fermeture de bretelles de l'échangeur vont fortement modifier la circulation au niveau de l'échangeur de la Chesnaie. Malgré les déviations mises en place en amont, une déviation sera possible via le rond-point de la Costardais pour les véhicules désirant se rendre de Dol à Saint-Malo et pour ceux allant de Dinan vers Dol. **Cela peut engendrer un surcroît de trafic provenant de la RN176 vers le rond-point de la Costardais, via la RD137, avec des véhicules qui remonteront aussitôt sur la RD137 via la bretelle d'entrée vers St Malo/Dol.**

- **La phase 3 du 12/10 au 06/11** portera encore sur des travaux sous basculement. La circulation sera basculée, toujours dans le sens Dol vers Dinan, sur la chaussée opposée pendant 6 km de Miniac à Roz-Landrieux. Cette phase ne devrait pas nous impacter outre mesure.

Nous avons alerté les services de l'Etat sur les risques de non respect de la déviation (Barrage) en phase 1 et de congestionnement du secteur de la Costardais en phase 2. Pour ce dernier aspect, nous avons rappelé l'importance de maintenir la circulabilité de ce secteur du fait de la densité d'entreprises, notamment logistique, des zones Costardais 22 et Actipole 35. Ces éléments ont été formellement rappelés à la DIRO lors des demandes d'avis. Ces travaux étant indispensables et urgents, nous sommes malheureusement tous contraints d'en accepter les conséquences.

JF HULAUD, adjoint aux Travaux - D. BOIXIERE, Maire.

STADE PLEUDIHENNAIS - FOOTBALL

Samedi 26 septembre :

Foot à 5 jeunes. U 6 ans – U 7 ans garçons : entraînement de 10h à 11h15. U 8 ans garçons : entraînement de 10h à 11h15. U 9 ans garçons : entraînements de 10h à 11h15.

Foot à 8 jeunes. U 11 ans garçons : plateau à Pleudihen à 11h30. U 13 ans garçons : plateau à Dinan à 13h00. U 13 ans filles : plateau à Pleudihen à 14h00. U 15 ans filles : plateau à Pleudihen à 11h30.

Foot à 11 jeunes (championnat). U 14 ans : Ploufragan – Pleudihen à 15h30. U 15 ans : Plemet – Pleudihen à 15h30. U 16 ans : Pleudihen – Broons à 16h00. U 17 ans : Pleudihen – Ploufragan à 14h00. U 18 ans : St Ave – Pleudihen à 15h30.

Dimanche 27 septembre (championnat)

Foot des « stars » de 10h00 à 12h00.

Régional 2 : Pleudihen – Hénanbihen à 15h30.

Régional 3 : Cancale – Pleudihen à 15h30.

Division 2 : Lamballe – Pleudihen à 13h30.

Division 4 : Evran – Pleudihen à 13h30.

Renseignements : José Escanez au 06.68.19.26.42. ou Arnaud Coquin au 06.27.40.64.18.



**COMMISSION NAUTIQUE :
REMISE EN ETAT DES MOUILLAGES**

La commission nautique est en charge de faire appliquer le règlement de la zone de mouillages et d'équipements légers de Mordreuc. L'usage de cet espace est régie par un « Règlement de police » accepté par chaque titulaire. La commission est en charge de gérer les attributions et de faire appliquer ce règlement.

L'article 3 stipule que « **Un emplacement non utilisé pendant une période de 12 mois sera considéré comme vacant sur décision de la Commission Nautique** », il pourra alors être réattribuer. Nous constatons que certains mouillages ne sont plus utilisés ou plus en état de l'être. La Commission propose d'organiser une remise en état groupée des mouillages aux titulaires qui le souhaitent. Cette opération leur permet de bénéficier de tarifs préférentiels, en fonction des demandes, elle est prévue en OCTOBRE 2020. Cette opération sera validée lors de la prochaine commission prévue le 07/10/20. **Les personnes intéressées sont invitées à l'indiquer auprès de la Mairie avant le 06/10/20.**

**TRAVAUX SUR LA LIGNE SNCF DOL-DE-BRETAGNE / DINAN -
FERMETURE DES PASSAGES À NIVEAU**

Le PN 151 (La Gare), fermé du 24 août au 2 octobre, sera réouvert tous les week-ends du vendredi 17h00 au Lundi 07h30.

Le passage du Val d'Orient sera fermé du Mercredi 07/10 à 14h au Jeudi 08/10 à 14h.



	Septembre					Octobre			
	39								
		V	S	D	L	M	M	J	V
	PN N°	25	26	27	28	29	30	1	2
Le Chemin Bleu	146								
La Ville Hue (Carma)	147								
Rue du Val d'Orient	149								
Rue du Val Hervelin	150								
La Gare	151								

La R.J.A fait sa rentrée

Les cours de danse reprennent

Mardi de 17h à 18h Initiation 6/7 ans
de 18h à 19h Modern jazz 8/11 ans

Mercredi de 14h à 15h Eveil 4/5 ans
de 15h à 16h Modern jazz Ados 12 ans et +
de 19h30 à 20h30 Modern jazz adultes

Jeudi de 19h30 à 20h30 danse country



BANQUET des AINES

Le banquet des aînés prévu le 26/09 est reporté à une date ultérieure.

**Amis du patrimoine
SOIRÉE DÎNER – THÉÂTRE du 07/12**

Compte tenu de la situation sanitaire, La soirée Dîner-Théâtre est annulée.